

Communiqué de presse

Paris, le 5/12/24

L'Ircantec remporte le prix Couronnes AGEFI dans la catégorie « Prix de la meilleure initiative contribuant à la transition écologique (climat & biodiversité) »

À l'occasion de la [remise des prix Couronnes](#) le 3 décembre à Paris par l'AGEFI, l'Ircantec a été distinguée pour son initiative contribuant à la transition écologique au titre de ses politiques climat et biodiversité. Une nouvelle reconnaissance de sa politique ISR et de son effectivité, qu'accompagne la Caisse des Dépôts, service gestionnaire du régime.

La politique climat ambitieuse adoptée fin 2021 a en effet conduit l'Ircantec à renforcer ses engagements afin d'inscrire ses réserves dans une trajectoire de réduction de ses émissions compatible avec un scénario 1,5°C en cohérence avec les projections du GIEC. L'Ircantec a souhaité retenir les meilleures pratiques et s'est engagée à adopter les standards les plus exigeants lui permettant de réduire les émissions de son portefeuille d'entreprises (alignement sur les indices européens de l'Accord de Paris, les Paris Aligned Benchmark - PAB). Cette démarche, qui implique une réduction des émissions de l'ordre de 7% par an, l'a conduit à mettre en œuvre des seuils d'exclusion des énergies fossiles dès 2022, avec un objectif de sortie totale des énergies fossiles d'ici à 2030. Dans un souci d'accompagnement de la transition, l'Ircantec apprécie systématiquement la crédibilité des plans de transition des entreprises avant tout désinvestissement et reste investie dans les secteurs émissifs en transition.

Dans une démarche de transparence, l'Ircantec atteste de l'effectivité de ses engagements dans le cadre de [son rapport annuel de durabilité et à travers la publication annuelle des positions de son portefeuille](#).

L'Ircantec a confirmé fin 2023 la mise en œuvre de ses engagements : une empreinte carbone en recul de 11%, des financements amplifiés en faveur de la transition écologique et énergétique (16,7% de ses réserves), et une politique de vote et d'engagement actionnarial renforcée.

En 2024, l'Ircantec a en outre adopté une politique biodiversité, annoncée à l'occasion de la COP 16 biodiversité. Dans cette nouvelle « [Politique Biodiversité](#) » l'Ircantec renforce ses engagements en faveur de la préservation de la nature. Cette politique ambitieuse s'articule autour :

- De désinvestissements d'entreprises sur des domaines liés à la biodiversité (l'huile de palme, les OGM, les pesticides et les fourrures).
- De la poursuite des engagements pour la gestion durable des forêts sur ses actifs forestiers et de nouveaux objectifs sur la poche immobilière.
- De l'approfondissement des engagements actionnariaux liés à la biodiversité (l'Ircantec rejoint notamment l'initiative internationale Nature Action 100, qui réunit des investisseurs institutionnels pour engager des sociétés sur des sujets liés à la préservation de la biodiversité).

Vous pouvez retrouver le rapport de durabilité, la Charte ISR et politiques ESG de l'Ircantec, sur [la page dédiée aux publications ISR](#) du site internet.

L'Ircantec est le régime de retraite complémentaire obligatoire par répartition et par points du secteur public, dédié aux agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques (3,25 millions d'actifs cotisants et 2,33 millions d'allocataires). C'est également le régime de retraite des élus locaux. L'Institution, qui dispose de 15,48 Md€ de réserves, est gérée par la Caisse des Dépôts sur la base d'une politique exigeante d'investissement socialement responsable.

Contact presse

Isabelle Vergeat-Achaintre

Responsable communication Tél : 06 07 70 13 30

Isabelle.vergeat-achaintre@caissedesdepots.fr